



Office notarial à Sainte-Marie
Guillaume PHILIPPE et Cécilia BARET
(Notaire associé) (Notaire)

Barème d'honoraires - Négociation immobilière

Applicable à compter du 1^{er} mai 2025

AVIS DE VALEUR

Villa, Terrain, Appartements

250 € TTC (Nord, Est)

300 € TTC (Ouest, Sud)

HONORAIRES DE NEGOCIATION

Prix de vente du bien	Honoraires TTC*	
Jusqu'à 250 000 €	7 %	Min. 4.000€ TTC
Au-delà de 250 000 €	5 %	

Remarques :

- Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf mention contraire dans le mandat.
- Ces honoraires sont indépendants des frais de notaire relatifs à l'acte de vente.
- Ils sont dus uniquement en cas de réalisation effective de la vente.
- L'étude ne pratique pas le cumul des tranches.

*au taux en vigueur, actuellement 8,5%